Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-2026033016-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 30 mars 2026

Délibération n°2026/03/30/16

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Henri PERRONNO, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Éric PELATAN, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Hélène POYET, Christophe JÉGOUSSE, Lucas CRON
	Absents excusés et représentés :	Maryline PRADIC a donné pouvoir à Odile ROSNARHO, Titouan COUPRY a donné pouvoir à Sandrine CADORET
	Secrétaire de séance :	Henri PERRONNO
	Date de convocation :	23 mars 2026

Objet : Élection des délégués au syndicat Mériadec Villages

Madame Marie-Reine Bourgeois, 4ème adjointe en charge de la gestion de Mériadec, rappelle au Conseil municipal que le territoire qui s'étend sur Mériadec est partagé entre les communes de Plumergat et de Pluneret et est géré par le syndicat Mériadec Villages.
Les compétences du syndicat sont l'aménagement, l'amélioration et la gestion des équipements publics énumérés ci-dessous :

1. L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs, situés sur la commune de Plumergat, 3 rue Victor Graux,
2. L'école Xavier Grall située sur la commune de Plumergat, 1 Place Goh-Prad,
3. Le complexe sportif et culturel situé sur la commune de Pluneret lieu-dit Kergohanne, comprenant un pumptrack,
4. La salle polyvalente située à Mériadec sur la commune de Plumergat, 1 rue Parfait Pobéguin, principalement utilisée en qualité de restaurant scolaire,
5. Les toilettes publiques situées sur la commune de Plumergat, Place de l'église,
6. Le terrain d'emprise de la lagune situé sur la commune de Plumergat, la Croix du Pratel.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-2026033016-DE

Les communes de Plumergat et de Pluneret mettent à disposition du syndicat les biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de ses compétences, conformément à l'article L.1321-2 du code général des collectivités territoriales.

Les statuts de ce syndicat étaient joints au bordereau et les élus ont été invités à en prendre connaissance.

Le syndicat Mériadec Villages est administré par un comité, composé de 20 membres élus par chacun des Conseils municipaux. Chaque commune est ainsi représentée dans le comité par 10 délégués titulaires et par 5 délégués suppléants appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires.

Dans un second temps, le comité syndical élira en son sein un bureau composé d'un Président et d'un ou plusieurs Vice-présidents.

Le Conseil municipal désigne Frédéric PIDANCIER et Erwan LARRIEU en qualité d'assesseurs.

Dans ces conditions, Madame le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection, au scrutin secret et à la majorité absolue, et conformément aux statuts du syndicat :

- de dix délégués titulaires,
- de cinq délégués suppléant.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d) : 27

f. Majorité absolue **:** 14

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-2026033016-DE

Madame le Maire :

Article unique : PROCLAME élus, par 27 voix pour, les membres du Syndicat Mériadec Villages.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sandrine CADORET	Philippe LE RAY
Guillaume GUILLEMIN	Marie-Laurence BOTTA
Marie-Reine BOURGEOIS	Odile ROSNARHO
Richard POTEL	Marie-Agnès CHAUVEL
Isabelle ARZ	Titouan COUPRY
Nathalie MARCHAL	
Philippe LE GALL	
Marie-Renée LAYEC	
Nicolas COUGOULIC	
Hélène POYET	

Le Secrétaire de séance,
Henri PERRONNO.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

MAIRIE DE PLUMERGAT (Morbihan)